

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 16 mai 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA PARTICIPATION DE LA MARINE CANADIENNE À DES
MANOEUVRES INCLUANT LE BOMBARDEMENT D'UNE ÎLE
HAWAÏENNE

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, aujourd'hui, la Marine canadienne commencera à bombarder l'île hawaïenne de Kahoolawe dans le cadre des manoeuvres RIMPAC 86 auxquelles nous procédons de concert avec les États-Unis. Nous participons à ces manoeuvres malgré la vive opposition du Sénat et du Congrès de Hawaï, et bien que les deux représentants de Hawaï à la Chambre des représentants des États-Unis, le Bureau des affaires hawaïennes et des centaines d'habitants d'Hawaï aient imploré le premier ministre (M. Mulroney) d'empêcher ces manoeuvres.

Au fil des ans, les Canadiens se sont enorgueillis de leur respect scrupuleux des intérêts américains et parfois, ils se sont plaints du fait que nos amis américains ne semblaient pas nous rendre la pareille. En l'occurrence, c'est nous qui sommes dans l'erreur. C'est le gouvernement du Canada qui refuse d'écouter les instances de nos amis lorsqu'ils nous rappellent que le Bureau américain des sites historiques a reconnu à 544 endroits de l'île une importance historique et religieuse. C'est le temps d'écouter nos amis et d'agir avec justice.

* * *

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

LA SITUATION AU RÉACTEUR NUCLÉAIRE DE HANDFORD DANS
L'ÉTAT DE WASHINGTON

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Monsieur le Président, j'ai soulevé hier la question du réacteur nucléaire de Handford, qui se trouve à environ 400 kilomètres au sud de Vancouver. Il a 23 ans et est construit sur le même modèle que le réacteur de Tchernobyl. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) n'avait pas d'information à ce sujet. Je veux faire publiquement certaines remarques dont il pourra tenir compte.

● (1105)

En 1964, il s'est produit dans cette centrale une explosion d'hydrogène gazeux, suivie d'une deuxième en 1976. En 1973, 500 millions de litres de déchets nucléaires ont été déversés dans

l'océan par l'intermédiaire du fleuve Columbia. Plus récemment, on l'a fermé à six reprises depuis janvier. Un rapport du 26 avril émanant du département américain de l'Énergie nous a averti que la tête de soupape risquait de se briser et d'obstruer les canalisations de refroidissement qui se trouvent autour du coeur du réacteur, ce qui provoquerait une fusion. Il va falloir dépenser un milliard de dollars pour la centrale dans les huit prochaines années.

Un journal de Seattle a demandé la fermeture du réacteur et pourtant, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne sait rien du danger qui menace Vancouver.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES DÉCHETS TOXIQUES—L'UNITÉ MOBILE D'INCINÉRATION

M. Allan Pietz (Welland): Monsieur le Président, je voudrais mentionner une bonne nouvelle au sujet de l'environnement. Une société de Welland a mis au point une unité mobile d'incinération des déchets ayant la plus grande efficacité au monde de destruction des polychlorobiphényles. Cette unité a été nommée Pyroplasma. Les systèmes classiques ont une efficacité de 99.99 p. 100, mais celle-ci atteint une efficacité, pas encore officielle, de 99.999999 p. 100

Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral mettent actuellement au point des procédures d'essai qui permettront de publier des directives visant à délivrer un permis d'utilisation de l'unité. Les gens de la région savent ce qu'elle peut faire et ils veulent la voir utilisée. D'autres Canadiens habitant à proximité de décharges industrielles demandent également une solution au problème des déchets toxiques depuis des années et nous pensons maintenant l'avoir dans la région de Niagara.

* * *

LA SEMAINE NATIONALE DE LA POLICE

LE 75^E ANNIVERSAIRE DU SYSTÈME DE PRISE DES EMPREINTES
DIGITALES

M. Brian White (Dauphin—Swan River): Monsieur le Président, cette semaine est spéciale puisque c'est la Semaine nationale de la police dont le thème est la commémoration du 75^e anniversaire de la prise d'empreintes digitales au Canada.

En 1911, grâce à la diligence de l'inspecteur Edward Foster de la Police fédérale, le premier ministre Laurier a signé un décret par lequel il créait un bureau national; c'est alors que